

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Honnelles

Province: Hainaut  
 Secteur d'aménagement: MONS - BORINAGE  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	237	5,3
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	6,8	0,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	9,6	0,2
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	7,8	0,2
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	27	0,6
	Terrains à usage industriel et artisanal	3,9	0
	Terrains dévolus au transport	5,4	0,1
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,0	0
	Bâtiments spéciaux	1,1	0
	Sous-total	299	6,8
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	2.124	47,9
	Prés et pâtures	1.456	32,9
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	369	8,3
	Terres vaines et vagues	34	0,8
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	2,7	0
	Sous-total	3.987	89,9
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		147	3,3
<b>Total</b>		<b>4.433</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

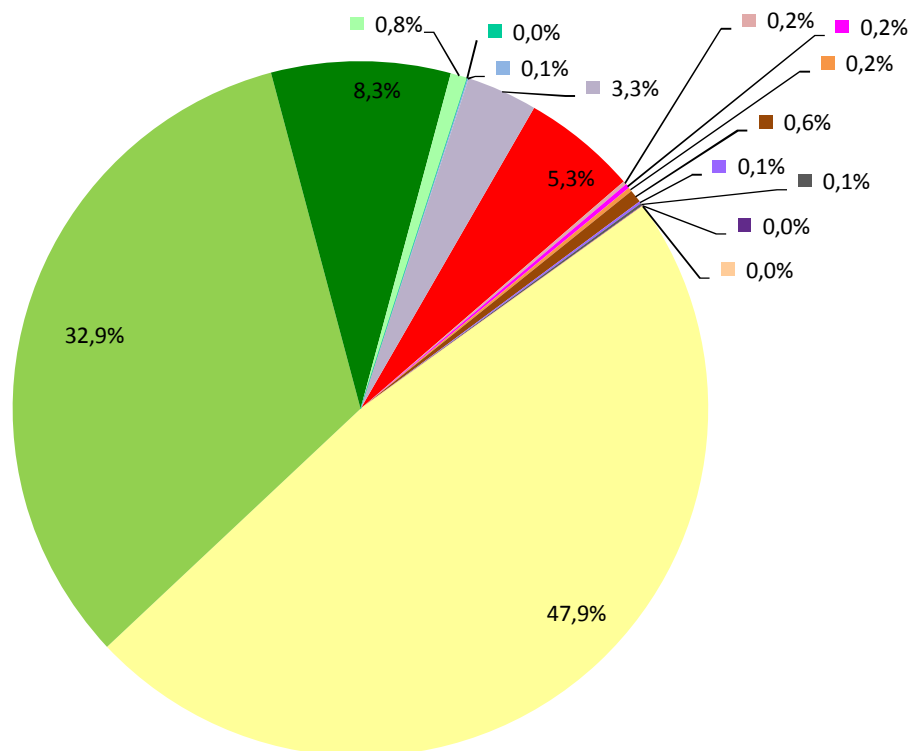
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

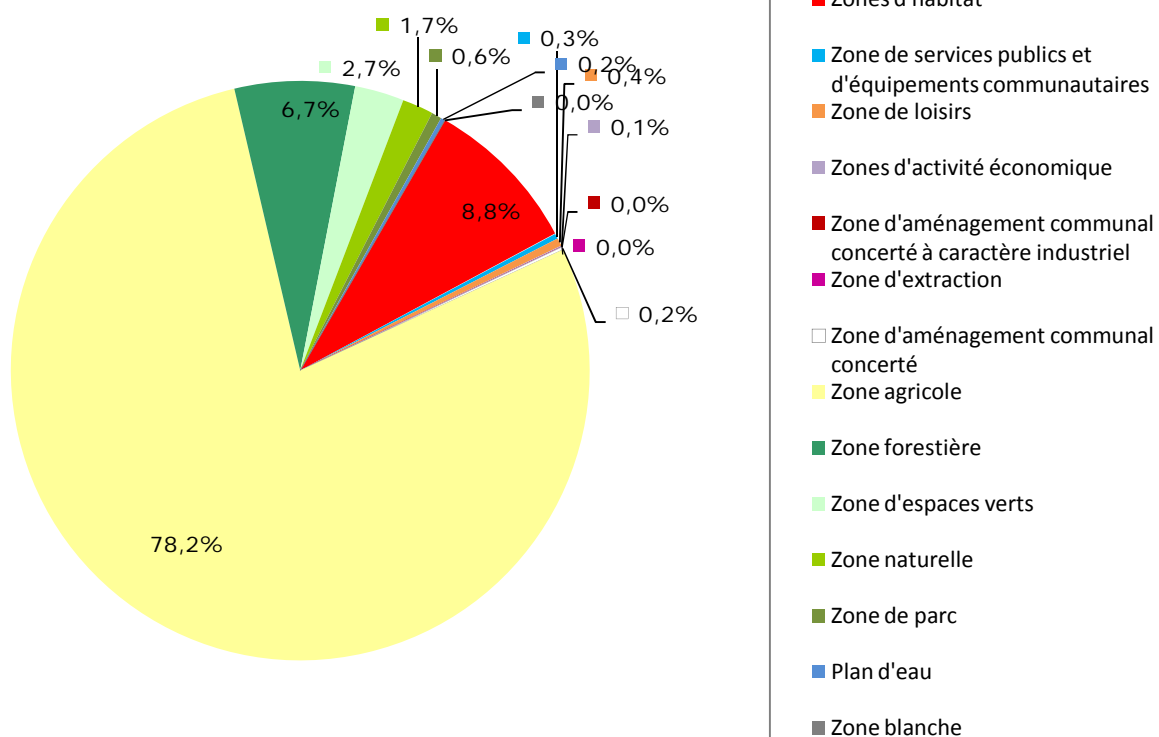


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	391	8,8
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	13	0,3
	Zone de loisirs	20	0,4
	Zones d'activité économique	3,3	0
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	-	-
	Sous-total	427	9,6
Zone d'aménagement communal concerté		7,1	0,2
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	3.467	78,2
	Zone forestière	297	6,7
	Zone d'espaces verts	122	2,7
	Zone naturelle	77	1,7
	Zone de parc	25	0,6
	Plan d'eau	11	0,2
	Sous-total	3.998	90,2
Zone blanche		-	-
<b>Total</b>		<b>4.433</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

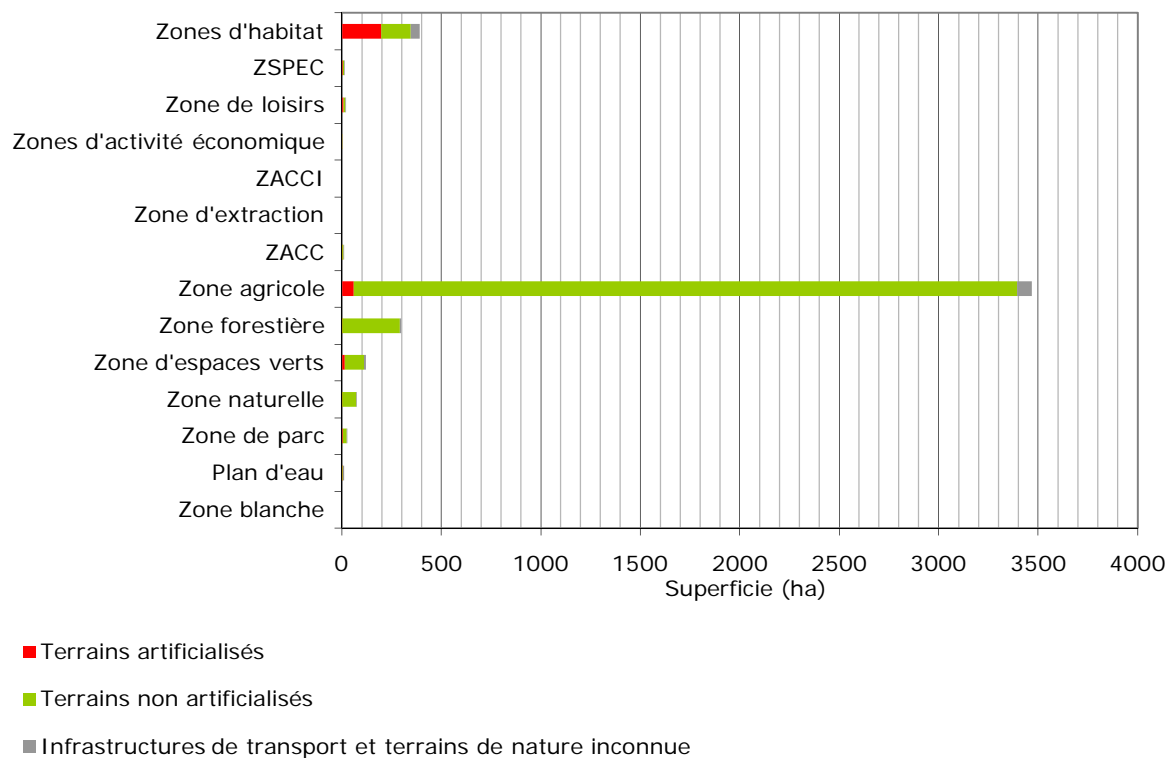
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	199	50,8	148	37,8	45	11,4	391
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	4,1	31,1	8,3	62,6	0,8	6,3	13
	Zone de loisirs	7,0	35,3	12	59,9	1,0	4,8	20
	Zones d'activité économique	1,3	38,8	1,6	48,2	0,4	13,0	3,3
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	211	49,4	169	39,6	47	11,0	427
Zone d'aménagement communal concerté		2,6	36,8	4,4	61,4	0,1	1,9	7,1
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	60	1,7	3.335	96,2	72	2,1	3.467
	Zone forestière	2,8	0,9	288	96,7	6,9	2,3	297
	Zone d'espaces verts	13	11,1	97	79,7	11	9,2	122
	Zone naturelle	2,9	3,7	69	90,6	4,4	5,7	77
	Zone de parc	6,3	25,3	18	73,4	0,3	1,3	25
	Plan d'eau	0,4	3,9	5,8	54,4	4,4	41,7	11
	Sous-total	86	2,1	3.813	95,4	100	2,5	3.998
Zone blanche		-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>299</b>	<b>6,8</b>	<b>3.987</b>	<b>89,9</b>	<b>147</b>	<b>3,3</b>	<b>4.433</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



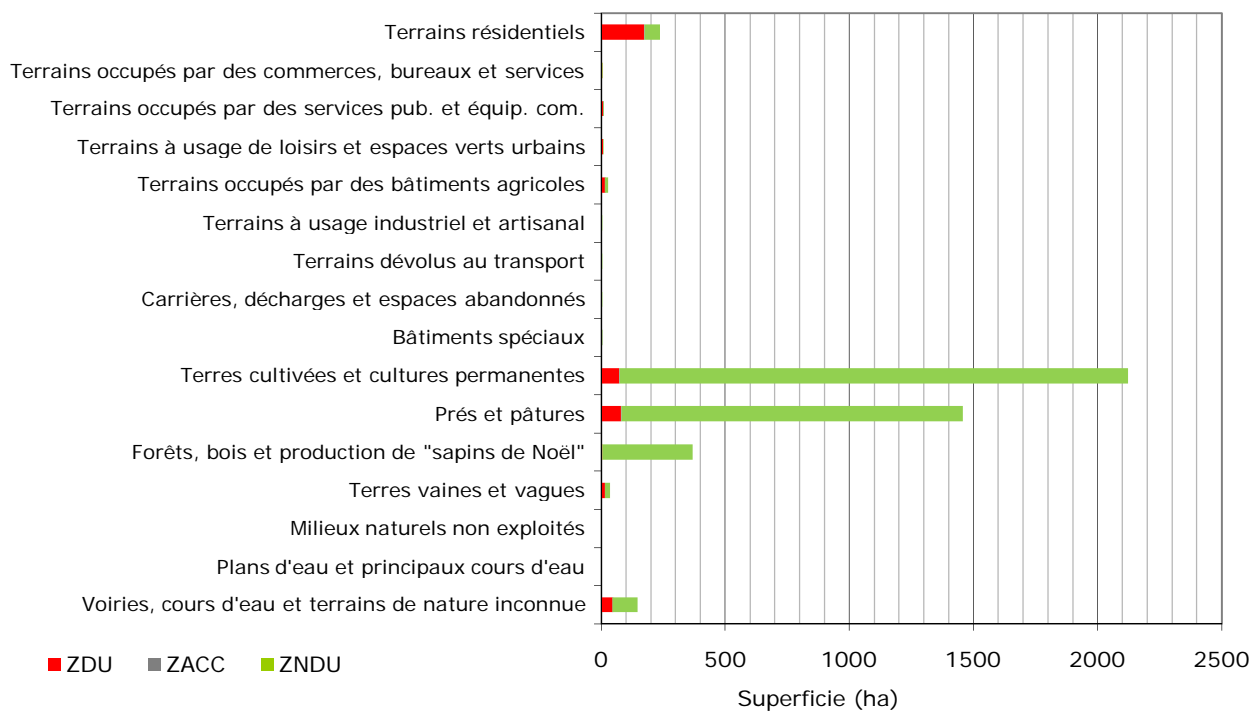
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	173	73,2	2,4	1,0	61	25,8	237
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,9	71,6	-	-	1,9	28,4	6,8
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	6,3	66,3	-	-	3,2	33,7	9,6
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	5,9	76,2	-	-	1,8	23,8	7,8
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	16	57,9	0,2	0,7	11	41,4	27
	Terrains à usage industriel et artisanal	3,1	79,9	-	-	0,8	20,1	3,9
	Terrains dévolus au transport	0,9	16,8	-	-	4,5	83,2	5,4
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	1,0	100	1,0
	Bâtiments spéciaux	0,9	83,0	-	-	0,2	16,8	1,1
	Sous-total	211	70,5	2,6	0,9	86	28,7	299
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	72	3,4	1,9	0	2.050	96,5	2.124
	Prés et pâtures	79	5,4	2,5	0,2	1.375	94,4	1.456
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	3,7	1,0	-	-	366	99,0	369
	Terres vaines et vagues	15	43,3	-	-	19	56,7	34
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,3	9,2	-	-	2,5	90,8	2,7
	Sous-total	169	4,2	4,4	0,1	3.813	95,6	3.987
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		47	32,0	0,1	0	100	67,9	147
<b>Total</b>		<b>427</b>	<b>9,6</b>	<b>7,1</b>	<b>0,2</b>	<b>3.998</b>	<b>90,2</b>	<b>4.433</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).